

Appel à manifester votre intérêt

en vue du lancement d'une procédure d'appel d'offres

Titre: Prestation de services dans le domaine de la médecine du travail pour le service médical de la Commission européenne à Bruxelles

Référence: HR/D3/PN/2018/008

Type de l'appel d'offre: Procédure négociée pour un contrat de valeur moyenne comprise entre 60.000 EUR et 144.000 EUR (art. 136(a) RAP)

Objet: Contrat-cadre de services de sept mois non renouvelable

Volume de ce marché : 1200 heures réparties sur 28 semaines à raison de 4 heures par jour sur 5 jours par semaine.

Date limite pour manifester votre intérêt: 07/05/2018 (voir plus bas les modalités)

Date indicative d'envoi des invitations à soumissionner (lancement de la procédure): 11/05/2018

Date indicative de remise des offres: 08/06/2018

Description des services faisant l'objet du marché:

L'objectif du présent appel d'offres porte sur la prestation de service dans le domaine de la médecine du travail dans le cadre de la médecine préventive et du travail.

Les prestations à effectuer par le médecin du travail sont les suivantes:

- Conseiller le Service médical de la Commission européenne en ce qui concerne les mesures préventives liées au risques des postes de travail, et plus spécifiquement: les bureaux, les chauffeurs de véhicule, le personnel de sécurité, les cuisines, les crèches, l'imprimerie, les locaux d'archives.
- Consultations relative à l'ergonomie sur les lieux de travail.
- Collaborer étroitement avec le SIPP (Service Interne Pour la Protection au Travail) pour toutes les mesures préventives liées aux risques du travail, évaluation des risques liés aux postes de travail.
- Visites médicales d'embauche et annuelles pour les personnes appelées à occuper des postes à risques déterminés.
- Participation aux commissions d'invalidité en tant que médecin conseil représentant l'institution.
- Réintégration au travail des agents à la suite d'une absence pour maladie de longue durée ou d'une période d'invalidité.

- Participation aux health days organisés par le Service médical.
- Sur convocation expresse du Chef du Service Médical ou de son suppléant, le prestataire de services peut être amené à participer aux réunions internes des médecins.
- Toutes les tâches et exigences énumérées dans le présent cahier des charges devront **impérativement** être respectées.
- Le contractant doit respecter les obligations applicables en vertu de la législation environnementale et sociale et de la législation du travail établies par le droit de l'Union, le droit national et les conventions collectives ou par les dispositions législatives internationales dans le domaine environnemental et social et dans le domaine du travail énumérées à l'annexe X de la directive 2014/24/UE.

Capacité légale, professionnelle, technique et financière requise:

Le soumissionnaire doit être en mesure de satisfaire aux critères de sélection minimaux suivants:

1. Capacité légale

Le soumissionnaire doit être habilité à pratiquer la médecine selon le droit national d'un des Etats Membres de l'Union européenne.

2. Capacité technique et professionnelle

Le soumissionnaire doit démontrer :

- au moins 5 années d'expérience en rapport direct avec la prestation des services visés par le présent appel d'offres.
- disposer d'un diplôme de docteur en médecine
- et d'une spécialisation en médecine du travail

Ces diplômes doivent être délivrés par un État membre de l'Union européenne ou reconnu par un Etat membre comme équivalent; et

- avoir une connaissance du français et de l'anglais, correspondant au niveau minimum B2, comme définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) du Conseil de l'Europe (<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/resources/european-language-levels-cefr>).

3. Capacité financière

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède des ressources économiques et financières suffisantes pour pouvoir exécuter les tâches dans les délais requis et conformément au calendrier de paiement qui sera spécifié dans l'appel d'offre.

Le soumissionnaire doit avoir eu un chiffre d'affaires annuel moyen de minimum 40.000 € au cours des 2 derniers exercices financiers clôturés.

Aucun document prouvant le respect de ces critères n'est demandé à ce stade.

Mode d'attribution: au prix le plus bas

La participation au présent appel d'offres

La participation à la présente procédure négociée de valeur moyenne est ouverte à conditions égales à toutes les personnes physiques et morales relevant du domaine d'application des traités UE (cela inclut toutes les personnes morales enregistrées dans l'Union européenne et tous les citoyens de l'Union européenne). La participation est également ouverte à toutes les personnes physiques et morales qui ont leur domicile ou sont enregistrées dans un pays tiers ayant ratifié avec l'Union un accord particulier dans le domaine des marchés publics, aux conditions prévues par ledit accord.

Si vous souhaitez participer à cette procédure d'appel d'offres et que vous remplissez les critères de sélection exposés plus haut, veuillez envoyer un email à l'adresse suivante:

HR-BXL-HEALTH-CONTRACTS@ec.europa.eu

en indiquant vos coordonnées (nom, organisation, adresse, pays et adresse électronique) pas plus tard que **le 07/05/2018**.

Seulement les manifestations d'intérêt envoyées dans ce délai à l'adresse électronique susmentionnée seront prises en considération.